

Un décret de Biden met fin aux contrats du ministère de la Justice concernant la privatisation des prisons

27 janvier 2021 Par Brett Wilkins, Common Dreams <https://consortiumnews.com/2021/01/27/biden-executive-order-ends-doj-private-prison-contracts/>



Joe Biden

L'ordonnance de Joe Biden exige du bureau du procureur général de « ne pas renouveler les contrats du ministère de la Justice avec les établissements privés de détention. »

Les défenseurs de la réforme de la justice pénale ont salué mardi un décret du président Joe Biden supprimant progressivement les contrats du ministère de la Justice avec les prisons privées comme une première étape significative, alors même que le président a fait face à des critiques quant à la portée et l'impact limités du décret.

En annonçant ce décret, Biden a reconnu la vague de protestations dénonçant une justice raciale qui a déferlé sur la nation à la suite du meurtre par la police de Minneapolis, l'année dernière, de George Floyd, un noir désarmé, ce qui selon le président, a « ouvert les yeux de millions de personnes. »

« Nous n'avons jamais pleinement respecté les principes fondateurs de cette nation [...] qui énoncent que tous les peuples sont créés égaux et ont le droit d'être traités de la même façon tout au long de leur vie », a admis Biden, déclarant que « le moment est venu d'agir. »

//TWEET (<https://twitter.com/i/status/1354160697618411522>)

« Plus de deux millions de gens sont actuellement incarcérés aux États-Unis, dont un nombre disproportionné de personnes de couleur, indique le décret. Il existe un large consensus sur le fait que notre système actuel d'incarcération de masse impose des coûts et engendre des difficultés considérables pour notre société et nos communautés et ne nous les rend pas plus sûres. »

« Pour diminuer les niveaux d'incarcération, nous devons réduire les incitations à l'emprisonnement basées sur le profit

en supprimant progressivement la dépendance du gouvernement fédéral aux établissements de détention criminelle gérés par le secteur privé », ajoute-t-il.

À cette fin, l'ordonnance de Biden ordonne au bureau du procureur général – actuellement dirigé par Monty Wilkinson à titre intérimaire en attendant la confirmation de Merrick Garland par le Sénat – de « ne pas renouveler les contrats du ministère de la Justice avec les centres de détention criminelle privés. »

Tweet (<https://twitter.com/AOC/status/1354178022795075585?>)

L'ordonnance concernera environ 14 000 détenus fédéraux actuellement incarcérés dans des prisons privées, soit environ 9 % de la population carcérale fédérale – et seulement 0,6 % des quelque 2,3 millions de personnes incarcérées dans les prisons et lieux de privation de liberté américains. Elle ne s'applique pas aux autres agences fédérales qui passent des contrats avec des prisons privées, notamment l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) et le US Marshals Service.

Les législateurs, organisations et défenseurs progressistes, ont salué le décret, même si beaucoup ont noté ses limites majeures.

Tweet (<https://twitter.com/JamaalBowmanNY/status/1354133611897872385?>)

Tweet (<https://twitter.com/JulianCastro/status/1354140534844100614?>)

Tweet (<https://twitter.com/PramilaJayapal/status/1354167592651534344?>)

L'ordonnance sur les prisons fait partie d'un ensemble de mesures d'équité raciale promulguées par Biden mardi. Le président a également publié un mémorandum imposant au ministère du Logement et du Développement urbain de « remédier au racisme historique dans les politiques fédérales de logement » et de mettre pleinement en œuvre les exigences du Fair Housing Act [La loi de 1968 élargit les lois antérieures et interdit la discrimination concernant la vente, la location et le financement de logements fondée sur la race, la religion, l'origine nationale et à partir de 1974, le sexe. Depuis 1988, la loi protège les personnes handicapées et les familles avec enfants. Les femmes enceintes sont également protégées contre la discrimination illégale car elles obtiennent un statut familial avec leur enfant à naître considéré comme l'autre membre de la famille, NdT].

En outre, il a signé un décret réaffirmant l'engagement du gouvernement fédéral en faveur de la souveraineté tribale [La souveraineté tribale aux États-Unis est le pouvoir inhérent de tribus indigènes à se gouverner elles-mêmes à l'intérieur des frontières des États-Unis d'Amérique, NdT], ainsi qu'un autre mémorandum condamnant « le racisme, la xénophobie et l'intolérance » à l'égard des Américains d'origine asiatique et des îles du Pacifique, qui ont connu un pic lors de la pandémie du Coronavirus, en partie en raison de la rhétorique raciste de l'ex-président Donald Trump.

Tweet (<https://twitter.com/amnestyusa/status/1354150400153309184?>)

Dorian Spence, directeur des litiges spéciaux et de la défense des droits au sein du Comité des avocats pour les droits civils en vertu de la loi, a publié mardi une déclaration saluant les actions de Biden comme étant un « changement bienvenu. »

« Après quatre ans d'une l'administration Trump qui a fermé les yeux sur les inégalités et les injustices raciales à tous les niveaux, nous sommes heureux que cette nouvelle administration se concentre sur les questions ayant un impact sur la vie et la réalité que les gens de couleur dans ce pays doivent affronter », a-t-il déclaré.

« Les précurseurs de ces décrets et d'autres actions futures en faveur de l'équité raciale se sont incarnés l'été dernier dans les manifestations de rues et dans l'engagement des millions d'électeurs qui se sont rendus aux urnes pendant une pandémie pour voter en nombre jamais vu dans l'histoire de notre nation », a ajouté Spence.